

Réunion néo-titulaires T1, T2

Circonscription Saint-Lô Nord

La circonscription de Saint-Lô Nord

IEN ID : **M. Le GRANCHÉ Stéphane**

Secrétaire de la circonscription : **Mme MONTAGNE Sylvie**

CPC : **Mme HIRAUT Nathalie**

CPC missions EPS et assistante de prévention : **Mme LUTTENAUER Marie**

CP numérique : **M. LEMIEUX Mathias**

RASED

et

site de circonscription

<https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/stlonord/>

Communication avec la circonscription

Pendant les temps de présence dans les écoles, vous dépendez de la circonscription de Saint-Lô Nord.

Les communications se font par l'intermédiaire du secrétariat pour toutes démarches liées à:

- Des demandes d'autorisation d'absence ou de congé,
- La communication d'arrêt de travail,
- Toutes autres demandes d'ordre administratif.

Secrétaire de circonscription dsden50-stlonord@ac-caen.fr

Pour toute question d'ordre pédagogique, vous pouvez directement contacter les conseillères pédagogiques de la circonscription en plus de vos tuteurs de terrain (PEMF et INSPE):

Mme HIRAUT Nathalie >> cp-stlonord@ac-caen.fr

Mme LUTTENAUER Marie >> cpeps-stlonord@ac-caen.fr

M. LEMIEUX Mathias >> cpnum.bassincentre@ac-caen.fr

Vous communiquez par courriel en utilisant **exclusivement** vos boîtes mails professionnelles (@ac-caen ou normandie.fr).

Votre année T1 ou T2.

Pour les T1:

3 visites par une conseillère pédagogique de la circonscription (renouvelable si besoin)

Pour les T2:

1 visite par une conseillère pédagogique de la circonscription (renouvelable si besoin) + 1 visite IEN

Pour tous, la formation continue:

Le plan de formation de 18h avec une nouvelle particularité : les plans français et mathématiques.

Consolider la construction des compétences professionnelles que les professeurs doivent acquérir pour l'exercice de leur métier. Ce référentiel de compétences est publié au [Bulletin officiel du 25 juillet 2013](#).

Les objectifs:

Faire évoluer ses pratiques, être capable de les modifier, de changer son regard,

Développer une démarche de réflexion collective (par cycle, par projets...),

S'impliquer dans la vie de son établissement...

Trois qualités à exercer : créativité, travail en équipe, esprit critique.



Les visites

Un caractère formatif avant tout qui s'organise autour d'un « avant », un « pendant », et un « après »:

Avant >> Programmer la visite et communiquer (alerter) en cas de difficulté.

Dernière visite T1 et dernière visite T2 IEN: Compléter et renvoyer la fiche : « **GRILLE DE CO-ÉVALUATION DU PROFESSEUR DES ÉCOLES DANS LE CADRE D'UNE VISITE D'ACCOMPAGNEMENT** »

Pendant >> Présenter une séance dans la continuité de ce qui est fait d'habitude.

Faciliter la visite en présentant les documents nécessaires à l'observation du formateur et qui témoignent de la gestion de la classe et des apprentissages des élèves (cahier journal, progressions, fiches de préparation séquence-séance, travaux d'élèves...)

Après >> Prendre connaissance de son rapport de visite.

Revenir vers les conseillers pédagogiques pour tout élément non compris.



La formation

18 h de formation continue incluses dans les 108h d'obligations réglementaires de service:

Cf <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo8/MENH1303000C.htm>

Elles sont consacrées à l'animation pédagogique (format hybride) et au plans Maths et Français.

La particularité des plans français et mathématiques.

La particularité des plans maths et français

- Offrir une formation intensive en français et en mathématiques aux professeurs des écoles à 1/6 des enseignants d'une circonscription tous les 6 ans,
- Développer une dynamique de formation au plus près des besoins du terrain.

La philosophie:

« Nouveaux modèles de formation fondés notamment sur le travail et les échanges entre pairs : par l'analyse des pratiques, par des observations croisées, par l'élaboration d'outils communs.

Esprit d'équipe encouragé »

(Cf Circulaire de rentrée)

Déploiement du plan :

-Une formation nationale obligatoire qui impacte nécessairement le déploiement des plans départementaux de formation du fait de la mobilisation importante des remplaçants.

- C'est l'équivalent d'une semaine de formation approfondie

(5 jours annuels = 30 heures)

▶ en mathématiques

▶ en français

Pour 1/6 des enseignants chaque année sur 6 ans.

Pour les autres 4/6, 18 heures d'animation pédagogique :

6 h maths + 6 h français + 6 h autres

Autrement dit...

Année II : 2021 – 2022

1/6 des enseignants : formation 30 heures maths / constellations

1/6 des enseignants : formation 30 heures français / constellations

4/6 des enseignants : animation pédagogique

(6 h français+ 6 h maths + 6 h autres)

Sur les 6 ans, chaque groupe aura participé aux 3 formations.

Construction d'une posture et de gestes professionnels

Une attitude exemplaire (tenue correcte, assiduité, ponctualité, langage, relations entre adultes face à élèves, relations avec les élèves, relations avec les familles...).

Attention vie privée/vie publique (cf réseaux sociaux).

Par rapport aux élèves:

-respecter,

-rendre autonome,

-développer de l'ambition pour chacun d'eux quelque soient leurs difficultés (parcours solaires, orientations...),

-gérer l'hétérogénéité (école inclusive).

La structuration de la classe et des apprentissages :

L'aménagement des lieux. Votre niveau d'exigence.

Les apprentissages : plusieurs niveaux qui s'emboîtent du cycle à la séance.

Le cycle – L'année – la période – la semaine – la journée – la séance.

D'autres dynamiques collectives (USEP, labellisations....)



Des outils pour s'organiser dans le temps:

- À longs termes >> Elaboration des programmations périodiques en référence aux attendus de fin d'année et aux repères annuels de progression,

Cf <https://eduscol.education.fr/cid152614/attendus-fin-annee-reperes-annuels-progression-la.html>

– À moyens et courts termes : l'emploi du temps, des progressions de séquences,

- Quotidiens : le cahier journal (planning hebdomadaire, présentation de journée), les fiches de préparation (des séquences composées de séances (domaine, objectif, organisation matérielle, déroulement)).

L'évaluation tout au long de la carrière : Le PPCR

Décret 2017-086 du 5 mai 2017.

Visites organisées aux 6^e, 8^e et 9^e échelon.

Vise à une accélération du parcours pour que tout PE puisse accéder plus rapidement à la hors classe.

Durée dans
l'échelon

du 1^{er} au 2^e

1 an

du 2^e au 3^e

1 an

du 3^e au 4^e

2 ans

du 4^e au 5^e

2 ans

du 5^e au 6^e

2 ans et 6 mois

du 6^e au 7^e

3 ans
ou
2 ans

du 7^e au 8^e

3 ans

du 8^e au 9^e

3 ans et 6 mois
ou
2 ans et 6 mois

du 9^e au 10^e

4 ans ou 3 ans

du 10^e au 11^e

4 ans

Un métier évolutif.

Enseigner:

- classe normale (1^{er} degré),
- réseau d'éducation prioritaire (REP, REP+) (1^{er} degré)
- ASH (1^{er} et 2nd degrés)...

Prendre des responsabilités, conseiller et former:

1^{er} degré >> directeur d'école (après 3 ans d'exercice), CPC, CPD, PEMF, coordonnateur de réseau, chargé de mission, ERUN...

2nd degré >> directeur de SEGPA, coordonnateur ULIS collège/lycée...

Encadrer, piloter (1^{er} et 2nd degrés):

Inspecteur de l'éducation nationale, chef d'EPLE...

**Très bonne année scolaire à toutes et
à tous.**



Vos questions ?